

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 9 JUIN 2023 A 18H30**

République Française

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

COMMUNE DE BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX

- PROCÈS VERBAL -

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 9 juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bellevigne-les-Châteaux se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Nelly LACASSIN, Maire déléguée de Brézé, sur convocation faite par M. Armel FROGER Maire, le premier juin deux mil vingt-trois.

Etaient Présents : Mme Nelly LACASSIN, Mme Sylvie PRISSET, maires délégués, M. Jean-François SUIRE, Mme Nathalie VASSEUR, M. Michel DENIS, Mme Sabine TOUCHARD, M. Marc POIRIER, Mme Juliette MARTIN, adjoints, Mme Maryse MONIOT, Mme Nadine BRUNET, Mme Murielle HUET, M. Grégory MOREAU, M. Philippe BEGNON, M. Eric MERCK, M Sébastien BODIN, conseillers municipaux.

Excusés : M. Armel FROGER, M. Christian CABRET, M. Dominique PONTOIRE, Mme Sylvie BATYS, Mme Nadège REVERDY, Mme Nicole Martin, Mme PORTEJOIE Stéphanie, M. Eric VAHE Mme Pascaline HERVE-NOURI, M. Antoine FOUCAULT et M. Maximilien TESSIER

Pouvoirs : M. Armel FROGER, M. Christian CABRET, M. Dominique PONTOIRE, Mme Sylvie BATYS, Mme Nadège REVERDY Mme Nicole MARTIN et Mme PORTEJOIE Stéphanie donnent respectivement pouvoir à M. Jean-François SUIRE, Mme PRISSET Sylvie, Mme Maryse MONIOT, Mme Sabine TOUCHARD M. Philippe BEGNON, Mme Nelly LACASSIN et M. Eric MERCK

Présents : 15

Excusés : 9 dont 7 pouvoirs

En exercice : 26

Secrétaire de séance : Jean-François SUIRE

Le quorum est atteint.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil s'il y a un volontaire.

Monsieur Jean-François SUIRE se propose pour effectuer les missions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte et désigne Monsieur Jean-François SUIRE secrétaire de séance, pour ce conseil municipal.

Ordre du Jour

☞ Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

1. ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme Nelly LACASSIN, Maire déléguée de Brézé indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Michel DENIS et M. Philippe BEGNON, et de M. Sébastien BODIN et Mme Sabine TOUCHARD. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

... composition des listes :

La liste A : « Bellevigne-les-Châteaux » est composée par M. FROGER Armel, Mme LACASSIN Nelly, M. CABRET Christian, Mme PRISSET Sylvie, M. SUIRE Jean-François, Mme VASSEUR Nathalie, M. PONTOIRE Dominique, Mme TOUCHARD Sabine, M. DENIS Michel, Mme BATYS Sylvie, M. POIRIER Marc, Mme MARTIN Juliette, M. MERCK Eric, Mme MONIOT Maryse, M. MOREAU Grégory, représentants, et Mme MARTIN Nicole, M. BEGNON Philippe, Mme HUET Murielle, M. TESSIER Maximilien, Mme BRUNET Nadine, suppléants.

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 22
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 22

2023-0734

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste A : 22 voix

Ainsi 20 sièges ont été attribués.

Mme le maire délégué proclame les résultats définitifs :

Liste A : 20 sièges

Affaires diverses : sans objet

La séance est levée à 18h52.

Le secrétaire de séance
Jean-François SUIRE



La maire déléguée de Brézé
Nelly LACASSIN



